

Frédéric Lizotte élu à Saint-Philippe-de-Néri

Monsieur Frédéric Lizotte a été élu par une faible majorité contre madame Lucie Preneveau. Il a obtenu 252 voix (50,7 %) contre 245 (49,3 %) pour madame Preneveau.

MAURICE GAGNON

Pour les postes de conseillers en élection, monsieur Marco Lizotte a été élu au poste no 2 avec 290 voix (58,59 %) contre 205 voix (41,41 %) pour madame Nicole Dionne.

Au poste no 4, là aussi la lutte a été serrée. Monsieur Noël Alexandre a été élu avec 252 voix (50,4 %) contre 248 voix (49,6 %) pour le conseiller sortant, monsieur Jean-Marie Michaud.

Au poste no 5, monsieur Roland Lévesque est élu avec 230 votes (46,28 %). Monsieur François Dionne a obtenu 206 votes (41,45 %) et monsieur Martin Lavoie 61 votes (12,27 %).

Au poste no 6, monsieur Frédéric Dionne a été élu avec 251 voix (50,71 %) contre monsieur Jean-Charles Jean qui a obtenu 244 voix (49,29 %).

Recomptage

Considérant que seulement sept votes séparent les deux candidats à la mairie, l'équipe de madame Preneveau a jusqu'à jeudi pour demander un recomptage, explique monsieur Lizotte. S'il n'y a pas de demande en ce sens, il sera proclamé gagnant vendredi.

Monsieur Lizotte se réjouit du fort taux de participation à l'élection (71,4 %) et croit que les gens ont voté selon les enjeux. Certaines



Frédéric Lizotte (photo courtoisie)

personnes trouvaient peut-être que les dossiers ne se réglait pas assez rapidement, dit-il, mais il faut « respecter des échéances, rencontrer les exigences de l'environnement ou encore attendre des subventions. »

Saint-Roch-des-Aulnaies

André Simard remporte la mairie par une écrasante majorité

M. André Simard a remporté le poste de maire de Saint-Roch-des-Aulnaies par une écrasante majorité devant son rival, M. Michel Castonguay. Toutes les conseillères sortantes, de leur côté, n'ont pas été réélues.

MAXIME PARADIS



André Simard. Photo : Archives Le Placoteux.

M. Simard a remporté l'élection avec une majorité de 303 voix, soit 387 votes contre 84 pour M. Castonguay. Rappelons que ce dernier siégeait au conseil municipal de Saint-Roch-des-Aulnaies depuis 1981 et comme maire depuis 2005. « C'est un signal fort d'appui à mon endroit. J'en suis très fier et très honoré », d'indiquer M. Simard.

Il compte désormais s'atteler à préparer la première réunion du conseil municipal qu'il devra animer la semaine prochaine et apprendre les rouages du milieu municipal, lui qui a été député provincial de Kamouraska-Témiscouata pour le Parti québécois de 2010 à 2012.

« On s'en va également vers l'adoption d'un budget en décembre. Nous allons regarder le travail amorcé et poursuivre dans les

orientations qui nous seront suggérées », ajoutait-il.

Boys club

Fait particulier, aucune femme ne siègera au conseil municipal de Saint-Roch-des-Aulnaies, puisque les trois conseillères sortantes, qui appuyaient M. Castonguay, ont toutes été défaites. « Les électeurs ont fait un choix, sans tenir compte de cet élément. Mais je veux que les gens sachent que je suis très sensible à la question de la présence des femmes et que je serai à leur écoute », d'ajouter M. Simard.

De son côté, le maire défait, M. Michel Castonguay a confié quitter la tête haute. « Je félicite le maire élu et je lui souhaite bonne chance dans son mandat », a-t-il déclaré.

PORTES OUVERTES À L'ITA



11 novembre
La Pocatière
10 h à 14 h

18 novembre
Saint-Hyacinthe
10 h à 14 h

ENSEMBLE > on fait avancer le Québec

www.ita.qc.ca

Institut de technologie agroalimentaire
Québec

4160N4517_3

PERRUQUIÈRE
Possibilité d'aide financière avec Cancer-assistance du Québec aux personnes malades ayant perdu leurs revenus

Grand choix de prothèses capillaires
Hommes - Dames - Enfants (synthétiques et cheveux Humains)

Je fais l'entretien, la réparation et la modification
Consultation PRIVÉE sur rendez-vous

Guylen Morin Propriétaire
Chapeaux Foulards Turbans en vente ici

Studio Coiffure Coupe Foudre
455, boul. Taché Est Montmagny 418 248-8133
Perruquière Montmagny (facebook)

CENTRE VISUEL ST-PASCAL
UN REGARD SUR L'HORIZON
Dr Germain Dupuis, optométriste
Dre Stéphanie Bélanger, optométriste
269, rue Taché Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0 Tél. : 418 492-1430 Téléc. : 418 492-2832

« La joie de vous servir »
Jean-Marie Rossignol
Conseiller en sécurité financière
418 492-3255
Assurance-vie
Protection en cas d'invalidité
Régimes collectifs
Rentés, REER